Conseil Municipal - Commissions et délégations - Modifications

M. LE MAIRE, Rapporteur : Il vous est proposé d'apporter les modifications suivantes aux commissions et représentations de la Ville au sein de divers organismes :

Commissions Générales

- 4ème Commission : M. BENETEAU DE LAPRAIRIE en remplacement de Mme TETU
- 7^{ème} Commission: M. BENETEAU DE LAPRAIRIE en remplacement de Mme FALCINELLA
- 5ème Commission : M. GENDRAUD en remplacement de M. CYPRIANI.

Commissions spéciales

Office Municipal des Sports :
 Mme JEANNIN en remplacement de M. LEGEARD
 M. GHEZALI en remplacement de Mme N'MINEJ

- Commission Administrative Paritaire

Catégorie A (titulaire): M. GENDRAUD en remplacement de M. LEGEARD Catégorie B (titulaire): M. GENDRAUD en remplacement de M. LEGEARD Catégorie C (titulaire): M. GENDRAUD en remplacement de M. LEGEARD Catégorie C (titulaire): M. ROIGNOT en remplacement de Mme FELLMANN

- Commission Administrative Paritaire Catégorie C : M. JOSSE en remplacement de M. POCHARD
 - Comité Technique Paritaire (titulaire) :
 - M. ROIGNOT en remplacement de Mme FELLMANN
 - M. JOSSE en remplacement de M. POCHARD
 - Comité d'Hygiène et de Sécurité (titulaire) : M. ROIGNOT en remplacement de Mme FELLMANN
- Commission de contrôle financier des sociétés liées à la Ville : M. JOSSE en remplacement de M. POCHARD

Délégations

- Commission de Sécurité : Mme FELLMANN en remplacement de Mme DAHAN
- Commission Consultative Départementale de la Protection Civile, de la Sécurité et de l'Accessibilité : Mme FELLMANN en remplacement de Mme DAHAN
 - Collège Voltaire (titulaire) : Mme JEANNIN en remplacement de Mme FELLMANN
 - Collège Proudhon (titulaire): M. BENETEAU DE LAPRAIRIE en remplacement de M. LOYAT
 - Collège Victor Hugo (suppléant): M. BENETEAU DE LAPRAIRIE en remplacement de M. ROY

- Collège Lumière (titulaire) : M. BENETEAU DE LAPRAIRIE en remplacement de Mme FALCINELLA
 - Collège Diderot (titulaire) : Mme JEANNIN en remplacement de Mme FALCINELLA
 - Collège Diderot (suppléant): M. BENETEAU DE LAPRAIRIE en remplacement de Mme N'MINEJ
- Lycée Jules Haag (suppléant) : M. BENETEAU DE LAPRAIRIE en remplacement de M. CHEVAILLER
 - Lycée Victor Hugo (suppléant) : Mme JEANNIN en remplacement de Mme N'MINEJ
 - Lycée Ledoux (titulaire) : Mme JEANNIN en remplacement de Mme FALCINELLA
 - Lycée Ledoux (titulaire) : M. GENDRAUD en remplacement de M. LEGEARD
 - Lycée Pasteur (suppléant): M. BENETEAU DE LAPRAIRIE en remplacement de Mme N'MINEJ
 - Lycée Professionnel Planoise (suppléant): M. GENDRAUD en remplacement de Mme N'MINEJ
 - Lycée Professionnel Montjoux (suppléant): M. GENDRAUD en remplacement de M. LEGEARD
- EREA (Ecole Perfectionnement Château Galland) (suppléant) : M. GENDRAUD en remplacement de M. MAIRE
 - Centre Régional d'Information Jeunesse
 Assemblée Générale : M. GHEZALI en remplacement de Mme N'MINEJ
 Conseil d'Administration : M. GHEZALI en remplacement de Mme N'MINEJ
 Commission Paritaire : Mme MENETRIER en remplacement de Mme FELLMANN
 M. GHEZALI en remplacement de Mme N'MINEJ
- Conseil d'Orientation de la Délégation Régionale du CNFPT (suppléante) : Mme BALLOT en remplacement de Mme FELLMANN
- Association des Maîtres d'Ouvrage des Réseaux de Chaleur : Mme CHAUVET en remplacement de M. ALAUZET
- Commission Communale des Calamités Agricoles : M. ALAUZET en remplacement de M. LEGEARD
 - Prévention Routière : Mme TISSIER en remplacement de M. ROY
 - Agence Immobilière à Vocation Sociale : Mme POISSENOT en remplacement de Mme BALLOT
- Syndicat Mixte d'Electricité du Doubs (suppléant) : M. GENDRAUD en remplacement de Mme N'MINEJ
- Syndicat Mixte d'Electricité du Doubs (suppléante) : Mme CASENOVE en remplacement de M. BONNET
 - Aéroport Dole-Tavaux (suppléante) : Mme TISSIER en remplacement de M. LEGEARD

- Comité Permanent des Fêtes (titulaire) :
 - M. LIME en remplacement de Mme PANIER
 - M. MEDJALDI en remplacement de M. DUMONT
- Comité Permanent des Fêtes (suppléant): M. GHEZALI en remplacement de Mme N'MINEJ
- Comité Directeur des Francas : M. GHEZALI en remplacement de Mme N'MINEJ
- Commission Départementale de Coopération Intercommunale (suppléant) : M. GENDRAUD en remplacement de M. LEGEARD.

(A la suite d'une erreur technique, les débats concernant cette délibération n'ont pas pu être retranscrits).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, en décide ainsi.

Récépissé préfectoral du 24 février 2004.